



AUDITION DE FO AU SÉNAT : LE COMPTE-RENDU SUR LE PROJET DE LOI POLICE MUNICIPALE



Des avancées saluées, mais une vigilance de fer

FO Police Municipale a reconnu que cette proposition de loi comporte des éléments positifs. Elle vise à faciliter le travail quotidien sur le terrain en apportant des outils et moyens supplémentaires indispensables.

Une victoire majeure pour FO : Le projet visant à instaurer un système d'Officier de Police Judiciaire (OPJ) pour les policiers municipaux calqué sur les forces étatiques a été retiré. FO a toujours lutté contre cette confusion des missions, prônant plutôt des pouvoirs judiciaires dérogatoires et encadrés, adaptés à la réalité de notre cadre d'emplois.

Un texte "largement incomplet" : Le volet social aux abonnés absents

Malgré ces points positifs, le compte n'y est pas. FO a dénoncé avec fermeté les lacunes béantes du projet :

- **Statut et Retraites :** Rien. Aucun travail sérieux n'est engagé pour faire évoluer notre statut ou améliorer nos retraites.
- **Reconnaissance de la pénibilité :** Alors que les missions s'élargissent et se rapprochent de celles de la Police Nationale, la reconnaissance salariale et sociale reste au point mort.
- **Accès aux fichiers :** Malgré les promesses issues du "Beauvau de la sécurité", l'accès aux fichiers indispensables à nos missions reste bloqué. Une promesse non tenue de plus.

"Le volet social est totalement absent. FO refuse toute augmentation des missions sans avancées sociales concrètes."

Une méthode qui piétine le dialogue social

FO a profité de cette audition pour dénoncer la méthode du gouvernement. La **Commission consultative des polices municipales**, instance obligatoire, n'a même pas été réunie pour l'élaboration de cette loi.

Pour FO, le dialogue social n'est pas une option, c'est un droit.



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité



L'ensemble de ces points a été exposé avec clarté par nos représentants. FO SPS et FO Police Municipale resteront extrêmement vigilants tout au long du parcours parlementaire de cette loi.

Nous continuerons de nous battre sans relâche pour :

- La reconnaissance de votre engagement.
- L'amélioration de votre statut.
- Des droits sociaux à la hauteur de vos responsabilités.

**FO, LE SYNDICAT QUI NE LÂCHE RIEN POUR LES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC !**



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité